

## **PERMANENCE EN MAIRIE LE SAMEDI 30 MARS 2019**

En vue de l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 en mairie de 10h à 12h